

Le contexte

Le pays Vallée du Loir est un PETA qui regroupe 3 EPCI et 40 communes adhérentes. Le patrimoine public représente un total de 550 bâtiments dont 40 sont soumis au décret tertiaire. Il est lauréat des programmes Actee Merisier et Sequoia. Dans le cadre de ces programmes, il doit mener le bilan énergétique des 40 communes membres en 2022 et rentrer les données de consommation des bâtiments soumis au décret tertiaire avant septembre 2022.



Partenariat avec Terneo

Dans le cadre de son partenariat avec le Pays Vallée du Loir, Terneo apporte son savoir-faire et sa méthodologie pour la collecte des données de consommations énergétiques, leur analyse et la restitution auprès des communes.

Etapas des bilans énergétiques



1. Recenser les bâtiments de la collectivité et les contrats d'énergie liés à chaque bâtiment
2. Collecter des données de consommations et de coûts
3. Analyser les données collectées à l'aide des outils Terneo
4. Faire un bilan : un état des lieux des consommations énergétiques de la collectivité, qui cible les bâtiments prioritaires et donne des premières préconisations

Les résultats du bilan énergétique

